

**PROCÈS-VERBAL  
COMITÉ PARITAIRE EBP DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

PROJET de procès-verbal de la réunion du comité paritaire EBP-FGA, tenue le 13 octobre 2021 à 14h30 sur la plateforme Teams.

**PRÉSENCES :**

**POUR LE CENTRE DE SERVICES**

Stéphanie Bonneau  
Jérôme Carette  
Manon Lepage  
Julie Truchon

**POUR LE SYNDICAT**

Claude Côté  
Joël Gagné  
Jessika Julien  
Éric Paradis

**ABSENCES :**

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	MOT DE BIENVENUE	<p>M. Jérôme Carette souhaite la bienvenue aux membres du comité et assume le rôle d'animation. Il souhaite la bienvenue à Mme Jessika Julien qui en est à sa première rencontre.</p> <p>M. Joël Gagné est responsable du secrétariat.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>Monsieur Jérôme Carette fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mot de bienvenue ;</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;</li> <li>3. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2021;</li> <li>4. Règles budgétaires ;</li> <li>5. Affaires nouvelles : <ol style="list-style-type: none"> <li>5.1 _____</li> <li>5.2 _____</li> </ol> </li> <li>6. Levée de la rencontre.</li> </ol>	<p>L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Mme Manon Lepage. Accepté à l'unanimité.</p>
3.	LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MAI 2021	<p>Mme Julie Truchon effectue la lecture du procès-verbal du 10 mai 2021.</p> <p><b>Suivis :</b></p> <p><b>6.1 Concours Ma plus belle histoire</b>  Mme Claude Côté mentionne que le concours Ma plus belle histoire est déjà lancé pour cette année. L'activité sera aussi proposée aux élèves en IS et ISP.</p> <p>M. Joël Gagné profite de la présence de Mme Côté pour souligner sa bonne collaboration et son apport au concours.</p> <p><b>6.2 J'ose entreprendre</b>  Mme Stéphanie Bonneau revient sur l'activité reconnaissance qui soulignait la réalisation de l'équipe au concours « J'ose entreprendre ». Un souper-surprise a eu lieu en juin pour souligner leur réussite.</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal du 10 mai 2021 est proposée par Mme Stéphanie Bonneau. Accepté à l'unanimité.</p>
4.	RÈGLES BUDGÉTAIRES	<p>M. Jérôme Carette précise que les mesures reliées à l'entente de juillet 2021 ne pourront être traitées, car les sommes ne sont pas encore connues pour le Centre de services scolaire.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Mme Stéphanie Bonneau présente les différents éléments reliés aux mesures qui existaient déjà avant les négociations.</p> <p>La mesure Accroche-toi à la FGA (Mesure 15166) a été bonifiée à nouveau et atteint 272 400\$. Elle sert à l'embauche d'enseignants orthopédagogues qui vont soutenir les enseignants dans leur classe, en sous-groupes ou en individuel, autant au PFE qu'à Damase-Boulanger.</p> <p>Des enseignants orthopédagogues ont aussi été ajoutés à la Formation de base orientante (FBO) et à la Formation de base autochtone (FBA). En Intégration sociale (IS), deux éducatrices ont été ajoutées.</p> <p>En ce qui concerne la mesure d'aide additionnelle aux EBP (Mesure 15168), elle se vit avec des partenaires. Le projet des Robinculteurs, en partenariat avec le Centre jeunesse emploi (CJE), permet aux participants de développer des compétences professionnelles et individuelles facilement intégrables sur le marché du travail.</p> <p>Des projets se sont poursuivis jusqu'à l'été dont celui des Jardins Mistook et du démantèlement de la chapelle qui servira à la fabrication de bancs de parc.</p> <p>En ce qui concerne la Mesure 15021 : le CFGA a une somme de 38 070\$ au volet 2 sur l'entraide éducative et l'accompagnement pédagogique à la Formation générale des adultes. Le travail a porté sur un Conseil des élèves pour chacun des pavillons.</p> <p>Aux choix des élèves, des ateliers sur l'anxiété, une étoile de la bienveillance à chaque mois, un travail sur les saines habitudes de vie en plus des activités et sorties culturelles des vendredis ont été mis en place.</p> <p>Mme Bonneau poursuit avec la Mesure autochtone pour laquelle une somme de 290 000\$ est allouée. Il s'agit d'un montant de 4 à 5 fois plus important que les années antérieures et cette mesure est obtenue en fonction de la présentation de projets.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Quelques enseignants travaillent sur différents projets avec les élèves autochtones. En plus d'ajout d'enseignants en orthopédagogie, il y a un travail de sensibilisation et de formation auprès de la clientèle et du personnel.</p> <p>M. Éric Paradis demande s'il est possible d'obtenir de l'information sur la Mesure 12040 qui est une allocation pour de l'aide additionnelle aux élèves ayant des besoins particuliers (EBP) à la FGA et à FP au montant de 121 538\$.</p> <p>Mme Manon Lepage dit qu'elle validera l'information et effectuera un suivi.</p> <p>Mme Bonneau présente aussi la Mesure 15161 sur la littératie pour laquelle un montant de 69 300\$ est disponible. Une enseignante de rue est présente au Café l'accès.</p> <p>Mme Bonneau complète son suivi avec la Mesure 15164 sur la francisation avec des sommes substantielles qui ne sont pas connues à ce jour. Il y a 4 enseignants à temps plein et un à temps partiel impliqués aux mesures reliées à la francisation.</p>	
5.	AFFAIRES NOUVELLES	Rien à ce point.	
6.	LEVÉE DE LA RENCONTRE	Levée de la rencontre à 14h40.	La levée de la rencontre est proposée par M. Éric Paradis. Accepté à l'unanimité.

Joël Gagné, secrétaire de la rencontre

---

Monsieur Éric Paradis, président  
Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean (CSQ)

---

Monsieur Jérôme Carette, directeur  
Service des ressources humaines